

Préparation de la rentrée 2019 – BOP 141
« Enseignement scolaire public du second degré »

EMPLOIS DES PERSONNELS ATSS EN EPLE

A/ les personnels administratifs

1) Emploi gagé en GRETA :

A la demande du GRETA du Calvados, l'emploi gagé est supprimé suite à la fermeture du GIP-FCIP :

GRETA du Calvados – Caen (0141879S)	- 1 poste d'ADJENES (poste occupé)
-------------------------------------	------------------------------------

2) Emplois en EPLE :

Trois cartes cibles sont présentées :

- la carte des postes en gestion matérielle des EPLE ;
- la carte des fondés de pouvoir à implanter dans les établissements supports de l'agence comptable qui compte 6 EPLE et plus (élaborée suite à la refonte de la carte comptable R20);
- la carte cible des postes en EPLE en fonction de la taille des structures et des emplois.

Plusieurs mesures sont proposées :

a) Dans le cadre des mesures de rentrée 2019

Au plan national, des mesures de rééquilibrage des dotations des emplois de personnels administratifs entre académies sont effectuées au vu de la situation relative de chacune, liée notamment aux variations d'effectifs d'élèves.

A ce titre, la dotation en postes de personnel administratif sur le BOP 141 de l'académie de Caen est diminuée de 9 ETP à la rentrée 2019.

Suite à l'étatisation du CIO de Caen, il est proposé les mesures suivantes à la rentrée 2019 :

CIO – Fermeture de l'antenne Argentan	- 1.0 poste d'ADJAENES (poste occupé)
CIO – Caen	- 1.0 poste d'ADJAENES (poste vacant)

Par ailleurs, suite au transfert de la gestion des contrats aidés du Lycée C. De Gaulle au lycée Laplace de Caen, il est proposé la mesure suivante :

Etablissement	Mesure en ETP	Observation
Lycée C. De Gaulle Caen (poste lié avec 0.5 ETP au LPO Rabelais - Ifs)	- 0,5 ADJAENES	Réaffectation de Mme Aze au LPO Laplace Caen

Le demi-poste du LPO Rabelais d'Ifs sera lié avec le demi-poste du collège de Verson (établissement principal).

Au regard du barème de répartition des postes administratifs en EPLE actualisé pour la rentrée 2019, les suppressions suivantes sont proposées :

Etablissement	Ecart au barème	Mesure en ETP
Lycée C. De Gaulle Caen	+ 1,8 (+ 47.2%)	- 1 ADJAENES (poste occupé)
Clg Laplace Lisieux	+1,1 (+ 119,6%)	- 1 ADJAENES (poste occupé)
Clg Bucaille-Charcot Cherbourg (site unique R19)	+1,6 (+ 83,6%)	- 1 SAENES (poste vacant)
LP Pesquet Coutances	+2,4 (+ 36,7%)	- 1 AAE NG (poste vacant)
LPO Mézeray/Gabriel Argentan	+2,2 (+27,5%)	- 1 ADJAENES (poste vacant)
Clg Goscinny Céaucé- Passais	+ 1 (+ 109,4%)	- 0.5 ADJAENES (poste vacant)

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion matérielle commune entre le collège de Brécey et celui de Sourdeval, il est proposé la mesure suivante :

Etablissement	Mesure en ETP	Observation
Clg Hugo Sourdeval	- 1 SAENES GM (poste occupé)	Mesure d'accompagnement : + 0,5 ETP provisoire

b) Implantation d'un poste au CLE – Hérouville Saint Clair

Il est proposé de régulariser le poste provisoire implanté chaque année au CLE en poste définitif afin d'offrir ce poste au mouvement.

3) *Postes d'administrateur en EPLE :*

Un groupe de travail composé de représentants des personnels et des services académiques s'est réuni le 12 mars 2019 afin de revoir l'implantation des postes d'administrateur.

Les critères retenus sont les suivants :

- le volume financier géré par l'agence comptable ;
- la taille de l'agence comptable (nombre d'établissements rattachés à l'agence comptable) ;
- la gestion d'un GRETA et/ou d'un CFA ;

Au regard des critères retenus, les mesures de transformation suivantes sont proposées :

Lycée Cornu Lisieux	-1.0 poste d'Administrateur	+1.0 poste d'AAE
Lycée Alain Alençon	-1.0 poste d'AAE	+1.0 poste d'Administrateur

B/ les personnels de laboratoire

Il est proposé de faire une mesure de redéploiement des postes de laboratoire pour tenir compte de la situation au barème des établissements :

Etablissement	Ecart en ETP	Mesure en ETP
Lycée Tocqueville de Cherbourg	+1,9	- 1 ATRF (MDC)
Lycée Curie – Corot de Saint-Lô	-1,8	+ 1 ATRF

Par ailleurs, le lycée Victor Hugo disposant de 6 agents de laboratoire dont 2 TEC, il est proposé la transformation suivante :

Etablissement	Suppression	Création
Lycée Victor Hugo de Caen	-1 TEC (poste vacant)	+1 ATRF

Cette transformation permettra la requalification d'un emploi ATRF en TEC par promotion sur liste d'aptitude.

Préparation de la rentrée 2019 – BOP 214
« Soutien de la politique de l'éducation nationale »

EMPLOIS DES PERSONNELS ATSS EN SERVICES ACADEMIQUES

Au plan national, des mesures de rééquilibrage des dotations des emplois de personnels administratifs entre académies sont effectuées au vu de la situation relative de chacune, liée notamment aux variations d'effectifs d'élèves.

A ce titre, la dotation en postes de personnel administratif sur le BOP 214 de l'académie de Caen est diminuée de 4 ETP à la rentrée 2019. Ces mesures porteront sur le rectorat.

Services	Suppression	Motif
DIAFPIC	-3 ETP dont 2 mesures de carte.	Transfert du GIP-FCIP sur Rouen
DPEP	-1 ETP	Suivant cible ficée en mai 2015

Par ailleurs, il est proposé l'échange suivant entre la DSDEN 61 et le rectorat :

Etablissement	Suppression	Création
Rectorat	-1 ADJAENES	+1 ATRF
DSDEN 61	-1 ATRF	+1 ADJAENES

Au plan national et en application du décret n° 2016-1413 du 20 octobre 2016 relatif aux emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale (EFSDEN), la carte des emplois délégués au titre des AENESR des services déconcentrés a évolué. A ce titre, l'académie de Caen bénéficie de la mesure de requalification suivante :

Etablissement	Suppression	Création	Mission du poste
Rectorat	-1 AAE	+1 AENESR	Secrétaire général adjoint au directeur des ressources humaines : correspondant handicap au niveau régional

Préparation de la rentrée 2019 – BOP 230
« Vie de l'élève »

EMPLOIS DES PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTE

La dotation en postes sociaux et de santé de l'académie ne varie pas à la rentrée 2019.

A) Postes d'infirmiers

Suite au regroupement de toutes les classes du collège Bucaille-Charcot de Cherbourg sur un seul site et sur la base du nouveau barème élaboré, pour la rentrée 2017, en concertation avec les représentants syndicaux des infirmiers, il est proposé les redéploiements suivants permettant notamment la réduction du nombre de postes partagés :

Etablissement	Dotation R2018	Ecart en ETP	Proposition de mesure en ETP 2019	Observations
Collège Bucaille-Charcot de Cherbourg	1,5	+0.73	-0.5	Mesure de carte
Collège Diderot de Cherbourg	1,5	+0.16	-0,5	
Collège Le Castillon Les Pieux	0.6	-0,31	+0,4	Ce 0.6 ETP était lié au 0.4 ETP du collège de Flamanville
Collège Goubert de Flamanville	0.4	-0,19	+0,1	Demi-poste non lié
Collège Monnet de Marigny Le Lozon	0.6	-0,24	+0,4	Ce 0.6 ETP était lié au 0.4 ETP du collège de Saint Sauveur Lendelin
Collège T. de Hauteville de St Sauveur Lendelin	0.4	-0.33	+0.1	Ce 0.5 ETP sera lié au collège de La Haye (affectation secondaire)
Total			0	

Par ailleurs, il est proposé de transférer le poste infirmier secourisme PSC1 de la DSDEN 50 sur le rectorat (mission académique).

B) Postes d'assistants sociaux

Il est proposé les modifications suivantes dans le département de la Manche :

Etablissement	Suppression	Création
DSDEN 50	-1 CT AS des personnels	+1 AS des personnels
DSDEN 50	-1 AS élèves	+1 CT AS élèves